

## **887<sup>e</sup> SÉANCE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 11 juin 2019 à 19 h 30 dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers	Réal Dubé Éric Pinard Michel Patry Louis Gagnon
---------------------------	--

Sous la présidence de monsieur le maire	René Dubé
--	-----------

Absences	Sonia Leblanc Pierluc Brousseau
----------	------------------------------------

Est également présent à cette séance monsieur Pierre Deslauriers, directeur général/trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

### **2019-06-11-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

– QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé tout en retenant le privilège de garder le « divers » ouvert.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

### **2019-06-11-02 PROCÈS-VERBAL DE LA 886<sup>E</sup> SÉANCE ADOPTION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- QUE le procès-verbal de la 886<sup>e</sup> séance soit approuvé à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-06-11-03**  
**COMPTES PAYÉS ET À PAYER**  
**ADOPTION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- QUE les comptes payés et prélèvements en mai 2019, qui s'élèvent à 265 136,57 \$, soient adoptés;
- QUE les comptes à payer au 31 mai 2019, qui s'élèvent à 57 027,02 \$, soient adoptés;
- ET QUE les salaires, avantages et charges sociales payés aux employés municipaux, pour le mois de mai 2019, qui s'élèvent à 237 911,55 \$, soient adoptés.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-06-11-04**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**  
**16, RUE DUMAS – LOT 5 983 996**  
**MADAME VALÉRIE THÉBERGE ET MONSIEUR YANNICK DUBÉ**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE madame Valérie Théberge et monsieur Yannick Dubé, propriétaires, ont déposé une demande de dérogation mineure adressée au conseil municipal relativement à l'immeuble situé au 16, rue Dumas, lot 5 983 996 (ancien numéro de lot : 1-281);

ATTENDU QU'en vertu du règlement numéro 347-2015, le conseil peut accorder des dérogations mineures au règlement de zonage de la Ville;

ATTENDU QUE conformément à l'article 2.3.5 du règlement numéro 347-2015, le comité consultatif d'urbanisme a étudié ladite demande lors de sa séance du 6 mai 2019;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a émis un avis favorable à l'égard de cette demande (recommandation 2019-05-06-01);

ATTENDU QUE le greffier a fait publier dans l'hebdomadaire Le Citoyen, en date du 22 mai 2019, un avis indiquant la date, l'heure et le lieu de la présente séance, ainsi que la nature et les effets de ladite demande de dérogation mineure;

ATTENDU QUE lors de la séance du conseil et suite à l'invitation faite par le maire, aux personnes présentes dans l'assistance, aucune personne ne s'est fait entendre sur l'objet de ladite demande de dérogation mineure.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;
- ET D'ACCORDER la demande de dérogation mineure présentée par madame Valérie Théberge et monsieur Yannick Dubé, pour la propriété sise au 16, rue Dumas, lot 5 983 996, à savoir :
  - Augmenter la superficie du garage existant à 56,4 mètres carrés au lieu de 55 mètres carrés;
  - Réduire la marge latérale de la remise existante à 0,44 mètre au lieu de 1 mètre;

Le tout tel que précisé dans le Règlement de zonage numéro 343-2015 et ses amendements.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-06-11-05**

**ATTRACTION NORD – PLACE AUX JEUNES EN JAMÉSIE  
STRATÉGIE MIGRATOIRE JAMÉSIENNE 2019-2020  
CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE l'organisme Attraction Nord fait la promotion et la coordination des multiples activités en lien avec la rétention et la migration des jeunes en Jamésie;

ATTENDU QUE les entreprises et commerces de la Jamésie sont aux prises avec des problèmes de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre;

ATTENDU QU'Attraction Nord organise et supporte diverses activités visant à faire découvrir la région à de jeunes diplômés qui ont démontré un intérêt sérieux à s'établir en Jamésie, notamment avec l'activité « Séjours exploratoires ».

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'OCTROYER une aide financière de 1 000 \$ à Attraction Nord afin de soutenir financièrement leur stratégie migratoire pour l'année 2019-2020.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-06-11-06**

**CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DES P'TITS MARINGOUINS  
AJOUT DE PLACES EN POUPONNIÈRE – CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU les difficultés du Centre de la petite enfance des p'tits Maringouins (CPE) à atteindre un taux de fréquentation lui permettant d'assurer sa viabilité financière;

ATTENDU QU'en conséquence, le CPE a éprouvé des difficultés financières au cours des dernières années;

ATTENDU QUE le conseil d'administration du CPE a mis en place un plan de redressement, lequel est daté du 14 décembre 2018, comportant une liste d'actions afin d'assurer la pérennité de fonctionnement de l'organisme;

ATTENDU QU'une des actions importantes du plan est de doter le CPE d'une seconde pouponnière afin d'augmenter la clientèle dans le but de consolider une clientèle future et ainsi augmenter les revenus de l'organisme;

ATTENDU QUE le CPE a déposé une demande d'aide financière de 5 000 \$ dans le cadre dudit plan de redressement;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami désire supporter cet organisme essentiel pour la qualité de vie de ses citoyens, l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- D'AUTORISER le versement d'une contribution financière de 5 000 \$ au Centre de la petite enfance des p'tits Maringouins pour la réalisation de son projet d'ajout de places en pouponnière, tel qu'identifié dans son plan de redressement;

– ET QUE ladite contribution ne soit pas considérée comme récurrente.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-06-11-07**

**FABRIQUE DE LA PAROISSE DU SACRÉ-CŒUR  
ENTRETIEN ESTIVAL DU CIMETIÈRE – DEMANDE D'AIDE**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

– D'AUTORISER l'aide à l'entretien du cimetière durant l'été 2019, telle que demandée par monsieur André Bonenfant, président du comité du cimetière de Matagami, dans sa lettre du 23 mai 2019.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-06-11-08**

**MADAME CLAUDETTE HERVIEUX  
RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE – DÉMISSION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le 21 mai dernier, madame Claudette Hervieux, responsable de la bibliothèque municipale, a remis sa démission;

ATTENDU QUE madame Hervieux a spécifié que son dernier jour de travail serait le 30 juin 2019;

ATTENDU QUE celle-ci était en poste à la Ville de Matagami depuis le 7 février 2012;

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît l'excellent travail et le dévouement de madame Hervieux pour l'organisation municipale.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

– D'ACCEPTER la démission de madame Claudette Hervieux, responsable de la bibliothèque municipale, et ce, en date du 30 juin 2019;

- DE LA REMERCIER pour l'excellent travail accompli au cours de ces sept années de services;
- ET DE LUI SOUHAITER la meilleure des chances pour ses projets futurs.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-06-11-09**

**ÉCOLE SECONDAIRE LE DELTA  
GRANDE FINALE PROVINCIALE DES BRIGADES CULINAIRES DE LA  
TABLÉE DES CHEFS – MOTION DE FÉLICITATIONS**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE depuis quelques années, l'école secondaire Le Delta participe au programme des Brigades culinaires créé par la Tablée des chefs, lequel programme se déroule durant toute l'année scolaire;

ATTENDU QUE la brigade matagamienne est formée de cinq jeunes branchés sur leur alimentation, qui sont curieux et aiment cuisiner et explorer les différentes cultures culinaires;

ATTENDU QUE le programme, qui vise d'abord à développer l'autonomie alimentaire par l'apprentissage de techniques culinaires de base, permet de développer les principes de saine alimentation au sein de l'école;

ATTENDU QUE la brigade matagamienne faisait partie des cinq écoles finalistes ayant pris part à la finale provinciale des Brigades culinaires qui s'est déroulée le 26 mai dernier à Montréal, et qu'elle s'est démarquée avec l'obtention de la première place;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami désire souligner les réalisations de ses citoyens.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- QU'une motion de félicitations soit adressée aux cinq membres de la brigade culinaire de l'école secondaire Le Delta, composée d'Audrey Drapeau, Marilou Filion, Aurélie Jalbert, Thomas Lessard et Alexandre Plante et dirigée par Lyne Chevrefils, nutritionniste, et Julie Perreault, pour avoir été sacrée championne provinciale des Brigades culinaires de La Tablée des Chefs 2018-2019.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-06-11-10**

**SYNDICAT DES SALARIÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE MATAGAMI  
LETTRE D'ENTENTE CONCERNANT UNE MODIFICATION DE  
L'HORAIRE DE TRAVAIL DE MADAME CLAIRE POIRIER  
APPROBATION ET SIGNATAIRE**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- D'APPROUVER la lettre d'entente entre le Syndicat des salariés municipaux et la Ville de Matagami, laquelle entente vise à modifier l'horaire de travail de madame Claire Poirier, agente à la taxation, de façon à ce que cette dernière travaille 28 heures par semaine;
- ET QUE monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, la lettre d'entente à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-06-11-11**

**CALENDRIER DES VACANCES ANNUELLES 2019  
APPROBATION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'APPROUVER le plan de calendrier des vacances annuelles 2019 des employés municipaux;
- ET QUE la Ville conserve toute latitude quant à la modification du calendrier dans l'éventualité de toute situation pouvant affecter la gouverne de la municipalité.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-06-11-12**

**COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC – LETTRE DU 28 MAI 2019  
ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2019-05-14-06  
CONCERNANT LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE AUX FINS  
D'EXEMPTION DE TAXE FONCIÈRE PAR DESSERCOM INC.**

---

Dépôt pour information

2019-06-11-13

**ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES  
FESTIVAL CHASSE À L'HUMOUR ET À LA CHANSON  
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – AUTORISATION ET SIGNATAIRE**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- D'AUTORISER le dépôt d'une demande d'aide financière de 8 000 \$ auprès de l'Administration régionale Baie-James pour le Festival Chasse à l'humour et à la chanson, 4<sup>e</sup> édition;
- D'AUTORISER monsieur Étienne Gravel, directeur du Service des loisirs, à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, le formulaire de demande et toute entente à intervenir entre les deux parties;
- ET D'AUTORISER l'Administration régionale Baie-James à donner et à recevoir de l'information quant au Festival Chasse à l'humour et à la chanson avec les partenaires projetés ou potentiels, dans le but notamment d'analyser le dossier, de compléter de l'information ou encore de confirmer la participation financière d'autres partenaires.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2019-06-11-14

**CORRESPONDANCE**

**1. GOUVERNEMENT PROVINCIAL**

**a) *Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants***

- i) Appel de projets dans le cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés – Lettre du 15 mai 2019

**2. AUTRES**

**a) *Ville d'Amos***

- i) Résolution n° 2019-186 – Dessercom inc. – Demande à la Commission municipale du Québec pour reconnaissance d'exemption de toute taxe foncière

**b) *Ville de Lebel-sur-Quévillon***

- i) Résolution n° 19-05-164 – Opinion de la Ville concernant la demande de Dessercom inc. auprès de la Commission municipale du Québec pour reconnaissance d'exemption de toute taxe foncière

**c) *Ville de Ville-Marie***

- i) Résolution n° 136-05-19 – Dessercom inc. – Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière à la Commission municipale du Québec – Opinion de la Ville de Ville-Marie



**2019-06-11-15**  
**SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**  
**RAPPORT MENSUEL – MAI 2019**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service de développement économique, monsieur Daniel Cliche, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-06-11-16**  
**SERVICE DES INCENDIES**  
**RAPPORT MENSUEL – MAI 2019**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des incendies, monsieur Claude Roy, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-06-11-17**  
**SERVICES TECHNIQUES**  
**RAPPORT MENSUEL – MAI 2019**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur des Services techniques, monsieur Marco Bédard, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-06-11-18**  
**SERVICE DES LOISIRS**  
**RAPPORT MENSUEL – MAI 2019**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des loisirs, monsieur Étienne Gravel, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-06-11-19**  
**MONSIEUR MARIO SAYEUR**  
**CHAMPIONNAT MONDIAL DE DYNAMOPHILIE**  
**MOTION DE FÉLICITATIONS**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE monsieur Mario Sayer a participé au Championnat mondial de dynamophilie qui se tenait à Helsingborg en Suède à compter du 3 juin dernier;

ATTENDU QUE pendant cette compétition, monsieur Sayer s'est classé au troisième rang de sa catégorie;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami désire souligner les réalisations de ses citoyens.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- QU'une motion de félicitations soit adressée à monsieur Mario Sayer pour sa performance lors du Championnat mondial de dynamophilie qui se tenait à Helsingborg en Suède à compter du 3 juin 2019.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2019-06-11-20**  
**VILLE DE LA SARRE – RÉOLUTION NUMÉRO 2019-064**  
**DEMANDE D'EXEMPTION DE TAXES DESSERCOM INC.**

Dépôt pour information.

**2019-06-11-21**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Trois personnes sont présentes et une période de questions est tenue à leur intention.

**2019-06-11-22**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

– DE LEVER la séance à 19 h 50.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

*René Dubé*

---

RENÉ DUBÉ  
MAIRE

*Pierre Deslauriers*

---

PIERRE DESLAURIERS  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER